

Le 22 septembre 2023

**Province de Québec
Ville de Rimouski**

Le **VENDREDI** vingt-deux septembre deux mille vingt-trois, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, à 8 h 31, sont présents :

Mesdames les conseillères Cécilia Michaud, Julie Carré, Mélanie Bernier et Mélanie Beaulieu, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Philippe Cousineau Morin, Jocelyn Pelletier, Réjean Savard et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Guy Caron.

Messieurs Marco Desbiens, directeur général, Sylvain St-Pierre, directeur du Service des ressources financières et trésorier et Jean-Philip Murray, directeur du Service urbanisme, permis et inspection et madame Cynthia Lamarre, assistante-greffière sont également présents.

2023-09-657

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Réjean Savard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-658

ENTENTE - RELOCALISATION SURFACE EXTÉRIEURE DE DEK HOCKEY - 9348-0341 QUÉBEC INC. (CENTRE SPORT JMD)

CONSIDÉRANT QUE Centre Sport JMD a construit une surface extérieure de Dek Hockey sur le toit du bâtiment situé au 204-206, rue Tessier;

CONSIDÉRANT QUE des plaintes ont été adressées par les citoyennes et citoyens du secteur en lien avec le bruit provenant des activités sportives exercées par les usagers de Centre Sport JMD sur le toit du bâtiment précédemment mentionné;

CONSIDÉRANT QUE le bruit occasionné par ces activités sportives impacte la qualité de vie et la quiétude des résidents du secteur;

CONSIDÉRANT QUE la pratique d'activités sportives est bénéfique sur le plan physique et psychologique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et Centre Sport JMD souhaitent mettre tout en œuvre afin que cesse les inconvénients vécus par les citoyens et de voir à pérenniser la pratique de ce type d'activités sportives sur le territoire de la Ville;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Philippe Cousineau Morin, appuyé par le conseiller Jocelyn Pelletier et résolu que le conseil :

- accepte les termes de l'entente à intervenir entre la Ville de Rimouski et 9348-0341 Québec inc, exerçant ses activités sous le nom de Centre Sport JMD, afin de relocaliser les activités de Dek Hockey exercées actuellement sur le toit de l'immeuble sis au 204-206, rue Tessier;

- autorise le maire et l'assistante-greffière à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-09-659

**VENTE DE TERRAINS - PARTIES DU LOT 4 779 012 DU CADASTRE DU QUÉBEC
- GESTION 1608 INC. - SECTEUR DE LA RUE ALCIDE-C.-HORTH**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Bernier, appuyé par la conseillère Mélanie Beaulieu et résolu que le conseil :

- autorise la vente à Gestion 1608 inc. de neuf parties du lot 4 779 012 du cadastre du Québec, pour le prix d'environ 631 995,57\$, le tout selon les conditions prévues à la promesse d'achat signée le 19 septembre 2023;

- autorise le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville :

- un acte de vente à intervenir, substantiellement conforme à la promesse d'achat, ainsi que tout document afférent;

- un acte de mainlevée à intervenir, sur présentation de preuves démontrant que les obligations de construire en conformité avec les lois et règlements sur le lot vendu ont bel et bien été respectées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil municipal par les citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité tous les sujets à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à 8 h 35.

Guy Caron, maire

Cynthia Lamarre, assistante-greffière